



8 Mars
Droit des femmes

À la DGFIP aussi, l'égalité reste à conquérir

Femmes à la DGFIP : des réalités encore invisibles

Être une femme à la DGFIP, c'est encore trop souvent :

- ➔ composer avec des menstruations douloureuses, l'endométriose ou les effets de la ménopause ;
- ➔ vivre une maternité insuffisamment accompagnée, de la grossesse au retour au travail ;
- ➔ subir des carrières hachées (temps partiel, congé parental, disponibilités) ;
- ➔ voir sa pension de retraite pénalisée.

👉 L'égalité femmes / hommes ne se décrète pas, elle se construit par des droits concrets.



📌 **Le 8 mars, la CFTC DGFIP rappelle ses revendications :**

- reconnaissance des pathologies gynécologiques et création d'un congé gynécologique sur certificat médical ;
- crèches et salles d'allaitement dans les cités administratives ;
- protections hygiéniques gratuites dans les sanitaires ;
- management humain et formé aux spécificités féminines ;
- meilleure prise en compte de la maternité dans les carrières et les pensions ;
- information et sensibilisation pour briser les tabous.



8 Mars
Droit des
femmes

📌 **Le 8 mars n'est pas une célébration, c'est un rappel :**

- ✓ rappel que les droits des femmes sont des droits professionnels ;
- ✓ rappel que la santé des femmes est une question de travail ;
- ✓ rappel que l'égalité est une exigence de justice sociale.

!! La CFTC DGFIP s'engage toute l'année,
pas seulement le 8 mars.

**Avec la CFTC DGFIP, faisons de l'égalité une
réalité à la DGFIP.**

Votez utile : votez humain !

